

**Approbation n° 23-087 du 28 mars 2023**

**Société : VINCI**

Supplément au prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'admission de titres de créance pour un montant nominal maximum de 12.000.000.000 €.

**Nota :**

Le supplément fait référence au prospectus de base qui a reçu le numéro d'approbation 22-297 le 12 juillet 2022, aux suppléments qui ont reçu les numéros d'approbation 22-363 le 30 août 2022, 22-411 le 5 octobre 2022, 22-435 le 8 novembre 2022 et 23-009 le 9 janvier 2023 et incorpore par référence certaines sections du document d'enregistrement universel 2022 déposé auprès de l'AMF le 28 février 2023 sous le n° D. 23-0065.